

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 MARS 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Madame QUELIN, Monsieur TOCHE-ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame PARIS (à Monsieur FORTIN), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Monsieur le Maire), Nelly COULET (à Monsieur GRANJU), Madame CALENDRE (à Madame QUELIN), Monsieur GUERRY (à Monsieur CHRISTIN), Monsieur MARINO-MORABITO (à Madame MEYZONNY)

ABSENTS : Monsieur KARTAL, Madame BRISSEZ, Madame ARENA, Madame PONCET

Monsieur RICHER est désigné secrétaire de séance.

**2023.02.11 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À
L'ASSOCIATION 01 OUTDOOR.**
(Rapporteur : Ronald GRANJU)
Nomenclature : 7.5 - Subventions

La ville d'Ambérieu en Bugey a accueilli le départ de la 2^{ème} édition de La Trace des Maquisards de l'Ain, le samedi 18 février 2023.

Cette compétition est une course-à-pied nocturne et d'hommage à la Résistance et à celles et ceux qui ont combattu l'occupant nazi.

C'est au travers de cette épreuve nocturne que les participants ont pu passer sur les sites emblématiques du maquis se trouvant entre Ambérieu en Bugey et Oyonnax : Villes, les plus emblématiques de la résistance dans l'Ain.

Différentes distances ont été proposées (du 100km solo au 10km en passant par le 42 ou 25km) aux 1 500 athlètes au départ de cette nouvelle édition.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230331-DEL_2023_02_11-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Afin de soutenir cette association dont l'action est d'organiser la manifestation « La Trace des Maquisards de l'Ain », la commune d'Ambérieu en Bugey propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution de cette subvention exceptionnelle pour l'année 2023.

La Commission Municipale **Sports, Loisirs, Évènementiels et Espace 1500** lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE VALIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association 01 OUTDOOR pour l'année 2023 ;
2. **DE DIRE** que l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande ;
3. **D'IMPUTER** la dépense au budget principal, SPORT-6574- SUBV.FONCTIONNEMENT PERSONNES DROIT PRIVE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 07 avril 2023

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

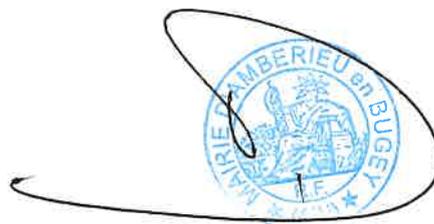


A large, stylized black ink signature of Daniel Fabre, written over a blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AMBERIEU EN BUGEY', 'R.F.', and '(AIN)'.

Alain RICHER
Secrétaire de séance



A large, stylized black ink signature of Alain Richer, written over a blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AMBERIEU EN BUGEY', 'R.F.', and '(AIN)'.



A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE D'AMBERIEU EN BUGEY', 'R.F.', and '(AIN)'. A large, stylized black ink signature is written over the stamp.

Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20230331-DEL_2023_02_11-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023